

**AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE**  
**SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS**  
**- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -**  
**Semaine du 3 au 7 février 2020**

**Tunisie :**

- Le taux d'inflation a de nouveau baissé en janvier 2020 à +5,9% sur un an selon l'Institut national de la statistique (INS).
- 17 banques locales ont accordé à l'Etat tunisien un crédit en devises de 455 M EUR, et l'Algérie a déposé 150 M USD à la Banque centrale de Tunisie à titre de garantie.
- Les IDE en Tunisie reculent de -9,6% à 2,48 Mds TND en 2019 (754,6 M EUR), tandis que la France reste le premier investisseur étranger en Tunisie avec des IDE de 540,6 M TND en 2019.
- La conférence FITA 2020 les 4 et 5 janvier 2020 a mis en évidence l'importance de l'intégration régionale et du numérique pour l'Afrique ; une conférence le 6 janvier 2020 évoquait l'initiative « Prosper Africa » du gouvernement américain, visant à renforcer le commerce et l'investissement bilatéraux entre les États-Unis et l'Afrique.
- La Banque africaine d'import-export Afreximbank a annoncé l'octroi d'un prêt de 1,3 Md USD aux entreprises et banques tunisiennes, en marge du forum FITA 2020 les 4 et 5 février 2020.

**Libye :**

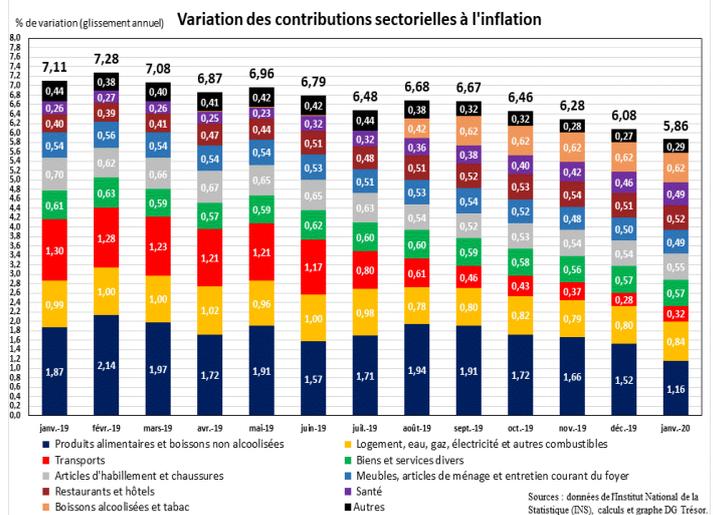
- Les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières dépassent les 931 M USD le 4 février 2020.

**TUNISIE**

- Le taux d'inflation a de nouveau baissé en janvier 2020 à +5,9% sur un an selon l'Institut national de la statistique (INS).

Selon les dernières données de l'Institut National de la Statistique

(INS), le taux d'inflation a diminué en janvier 2020 à +5,9% en glissement annuel (g.a.), après +6,1% en décembre 2019 en g.a. Cette baisse s'explique principalement par la décélération de la croissance des prix des produits alimentaires (+4,4% en janvier 2020 en g.a., après +5,8% en décembre 2019 en g.a.). Plus en détail, les prix de l'huile alimentaire ont chuté de -9,25% en janvier 2020 en g.a. (après -6,9% en décembre 2019 en g.a.) en raison de récoltes d'huile d'olive exceptionnelles. En outre, le prix des viandes n'a augmenté que de +5,85% en janvier 2020 en g.a. (après +9,1% en décembre 2019 en g.a.). A contrario, le taux d'inflation sous-jacente « hors produits alimentaires et énergie » a augmenté à +6,8% en janvier 2020 en g.a., après +6,7% en décembre 2019 en g.a. En conséquence, l'écart entre le taux d'inflation sous-jacente et le taux d'inflation globale s'est encore accentué. Pour rappel, les autorités tunisiennes n'ont plus relevé les prix des carburants depuis fin mars 2019. Ces prix sont pris en compte dans le calcul de l'inflation globale uniquement.



- 17 banques locales ont accordé à l'Etat tunisien un crédit en devises de 455 M EUR, et l'Algérie a déposé 150 M USD à la Banque centrale de Tunisie à titre de garantie.

Le ministère des Finances a signé le 31 janvier 2020 un accord de crédit en devises d'un montant de 455 M EUR (1 417,17 M TND) avec 17 banques locales pour la mobilisation de ressources au profit du budget de l'Etat pour l'exercice 2020. Le prêt syndiqué, inscrit dans la Loi des Finances de 2020, a été consenti par le pool de banques suivant : BIAT, BH Bank, STB Bank, BTL (Banque Tuniso-Libyenne), Attijari Bank, ABC Bank, Al Baraka Bank, ATB (Arab Tunisian Bank), Amen Bank, BNA Bank, ALUBAF International Bank Tunis, UIB, Banque de Tunisie, UBCI, NAIB Bank (North Africa International Bank), TIB (Tunis International Bank), et BTE (Banque de Tunisie et des Emirats). Trois procédures différentes de remboursement en devises ont été proposées : i/ au terme de 2 ans à un taux de 2%, ii/ au terme de 3 ans à un taux de 2,25%, iii/ au terme de 5 ans à un taux de 2,75%. En parallèle, dans le cadre de la visite d'Etat en Algérie du Président de la République tunisienne, M. Kais Saïed, le président algérien M. Abdelmadjid Tebboune a annoncé le 2 février 2020 le blocage de 150 M USD à la BCT à titre de garantie, afin d'aider la Tunisie, qui « traverse une phase économique difficile ». Les deux présidents ont convenu de facilitations relatives au paiement de la Tunisie de ses achats de carburants et de gaz algériens. Pour rappel, selon la Loi de Finances 2020, le besoin de financement de la Tunisie en 2020 devrait atteindre 11,248 Mds TND (+9,25% par rapport à 2019). Il est censé être couvert notamment par de l'appui budgétaire (4,441 Mds TND en 2020, soit 39% du besoin de financement total), des levées de fonds sur les marchés (3,438 Mds TND, soit 31% du total), et des emprunts intérieurs (2,40 Mds TND en 2020, soit 21% du total – le montant de l'accord de crédit avec les 17 banques locales représente 59% du montant des emprunts intérieurs prévus sur l'année), le reste - tirages sur emprunts extérieurs affectés, prêts extérieurs rétrocédés, sukuk - étant plus marginal (0,969 Md TND, soit 9% du total).

- Les IDE en Tunisie en 2019 ont baissé de -9,6% par rapport à 2018 à 2,48 Mds TND (754,6 M EUR) ; la France reste de loin le premier investisseur étranger en Tunisie avec des IDE de 540,6 M TND en 2019.

Selon les données préliminaires de flux d'investissements internationaux publiées par l'Agence de promotion de l'investissement extérieur (FIPA), les flux d'investissements internationaux entrants en Tunisie (IDE et investissements de portefeuille) en 2019 ont diminué de -7,6% en glissement annuel (g.a.), à 2,65 Mds TND (806,1 M EUR) en 2019. Les flux d'IDE, qui représentent l'essentiel des flux d'investissements étrangers, ont baissé de -9,6% en g.a. à 2,48 Mds TND en 2019 (754,6 M EUR), tandis que les flux

d'investissements de portefeuille, plus résiduels, ont progressé de +36,2% en g.a. à 169,1 M TND en 2019. Les flux d'IDE hors énergie en 2019 ont permis de réaliser 603 opérations d'investissement, aboutissant à la création de 14 353 nouveaux emplois. Il s'agit principalement de projets d'extension (79%, contre 21% pour les créations de projets). La France reste le premier investisseur étranger en Tunisie avec des IDE hors énergie de 540,6 M TND en 2019, soit 34% de la totalité des IDE, mais ce montant est en baisse de -13,8% par rapport à 2018. L'Allemagne devient le deuxième investisseur (180,7 M TND, +32,4% en g.a.) devant l'Italie (173,7 M TND, +12,5% en g.a.) et le Qatar (152,9 M TND, -68,1% en g.a.). La France est également le premier pays étranger créateur d'emplois en Tunisie hors énergie (5 401 nouveaux emplois), suivi de l'Allemagne (4 289) et l'Italie (2 524). Sur le plan sectoriel, les investissements dans le secteur industriel restent les plus importants, et ont augmenté de +10,6% à 1,25 Md TND. Ensuite, il s'agit des investissements dans le secteur de l'énergie, relativement stables (-0,1% à 909,4 M TND). Enfin, les investissements dans les secteurs des services et de l'agriculture ont régressé respectivement de -51,8% et -75,7% en g.a., pour s'établir à 302 et 18,6 M TND en 2019.

- *La conférence FITA 2020 les 4 et 5 janvier 2020 a mis en évidence l'importance de l'intégration régionale et du numérique pour l'Afrique ; une conférence le 6 janvier 2020 évoquait l'initiative « Prosper Africa » du gouvernement américain, visant à renforcer le commerce et l'investissement bilatéraux entre les États-Unis et l'Afrique.*

La 3<sup>e</sup> édition de la conférence internationale « Financing Investment and Trade In Africa » (FITA 2020) organisée par le Tunisia Africa Business Council (TABC) s'est tenue à Tunis les 4 et 5 janvier 2020. L'objectif était de mettre en relation les entreprises tunisiennes avec les bailleurs de fonds panafricains et internationaux pour se financer et accélérer leur croissance sur le continent. M. Ridha Chalghoum, ministre des finances de la Tunisie, a soutenu que l'Afrique doit être mieux intégrée dans les chaînes de valeur mondiales et a rappelé l'importance de la zone de libre-échange continentale (ZLECA), qui constitue selon lui un objectif vers lequel il faut tendre, conformément à l'Agenda 2063. Il a également insisté sur le potentiel que représentent les technologies de l'information et de la communication (TIC) en Afrique, et la nécessité pour le continent de s'inscrire dans le processus de transition énergétique. La conférence FITA 2020 a également abordé le thème des blocs économiques. Il a été rappelé que le COMESA (Marché commun de l'Afrique orientale et australe) est réellement effectif depuis début janvier 2020 (bien que 5 pays membres maintiennent encore des droits de douane). Cependant, certains pays font partie de différents blocs économiques et donc certaines mesures peuvent se chevaucher. La ZLECA (zone de libre-échange continentale) permettrait de résoudre ce problème, puisque les mesures s'appliquent à l'échelle du continent africain. Le processus a été lancé en 2015 et l'objectif est de parvenir à un marché unique africain d'ici 2027. La Tunisie n'a pas encore ratifié l'accord mais le projet de loi a été validé en conseil ministériel en septembre 2019, et l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) doit le valider. Enfin, l'initiative du gouvernement américain « Prosper Africa », lancée en décembre 2018, a été abordée lors de FITA 2020 et a fait l'objet d'une conférence à part entière le 6 janvier 2020. Prosper Africa vise à accroître le commerce et l'investissement bilatéraux entre les États-Unis et l'Afrique. A cette fin, l'initiative permet de coordonner le travail de 16 agences publiques et ministères qui présentent leur offre sous forme de guichet unique aux entreprises et investisseurs américains et africains. M. Chawki Jaballi, directeur de la coopération au ministère du commerce de la Tunisie, a souligné que la Tunisie est favorable à l'arrivée d'investissements américains sur le sol national. Selon lui, la Tunisie est le meilleur point d'entrée en Afrique pour les États-Unis.

- *La Banque africaine d'import-export Afreximbank a annoncé l'octroi d'un prêt de 1,3 Md USD aux entreprises et banques tunisiennes, en marge du forum FITA 2020 les 4 et 5 février 2020.*

En marge de la 3<sup>ème</sup> édition du forum FITA 2020, qui a eu lieu les 4 et 5 février 2020, le vice-président et le directeur des financements du commerce interafricain de Afreximbank, MM. Kamel Amr et Aymen El-Zoghbi ont annoncé plusieurs décisions. Tout d'abord, Afreximbank octroie un prêt de 1,3 Md USD aux entreprises et banques tunisiennes (respectivement 500 M USD et 800 M USD). En outre, le bureau régional Afrique du Nord à Tunis est rouvert. Enfin, M. El Zoghbi a mentionné la signature prochaine d'accords de financement avec des entreprises privées et publiques (dont la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz - STEG) pour mars 2020. MM. Kamel Amr et Aymen El-Zoghbi ont rencontré le Président de la République tunisienne M. Kaïs Saïed. Celui-ci a rappelé son engagement à faciliter le travail d'Afreximbank en Tunisie et a évoqué la nécessité d'investir davantage dans plusieurs secteurs, notamment la santé et l'éducation. Pour rappel, l'Afreximbank est une institution financière panafricaine créée en 1993, dont le siège est situé au Caire (Egypte). Revêtant le rôle de « Banque de financement du commerce pour l'Afrique », elle vise à stimuler la croissance et la diversification du commerce intra et extra-africain tout en respectant des critères de responsabilité sociale. Le 22 juin 2019, Afreximbank avait déjà accordé à la Tunisie une ligne de financement d'un montant de 500 M USD pour promouvoir le commerce et l'investissement en Afrique.

## LIBYE

- *Les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières ont dépassé 931 M USD le 4 février 2020.*

Les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières ont dépassé 931 M USD le 4 février 2020, soit 54,9 M USD par jour en moyenne. En parallèle, le nouveau comité militaire libyen 5+5 créé lors de la Conférence de Berlin (comité partagé à parts égales entre le gouvernement de Tripoli et l'Armée Nationale Libyenne de M. Haftar) négocie un cessez-le-feu depuis le 3 février 2020. Le Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), M. Ghassan Salamé, a déclaré lors d'une [conférence de presse à Genève le 6 février 2020](#) que les deux partis « partagent également la nécessité de transformer la trêve en un cessez-le-feu durable et permanent », et qu'il reste « deux ou trois points de divergence ». Ceux-ci seront traités dans un nouveau projet que la MANUL préparera le 6 février 2020, pour examen le lendemain. Abordant la question de la fermeture des installations pétrolières, M. Salamé a déclaré avoir conversé avec les chefs de tribus qui se sont rencontrés à Zuwetina (l'un des terminaux pour lesquels ils avaient décidé d'arrêter l'exportation de pétrole). Ces derniers ont dénoncé la répartition inéquitable des recettes de l'État. Ils doivent désormais lister leurs conditions pour la reprise des exportations. L'axe économique et financier du plan d'action de la MANUL sera abordé lors d'une réunion le 9 février 2020. Ces questions seront traitées dans ce cadre.